



## Projet pilote d'appui aux apiculteurs riverains de Parc National Comoé

|  |  |
|--|--|
| <b>Pays</b>                              | <b>Côte d'ivoire</b>   |
| <b>Bénéficiaire</b>                      | N'TABET  |
| <b>Montant total du projet</b>           | 91 280 €   |
| <b>Montant de la subvention<br/>FFEM</b> | 42 953 € (47 %)  |
| <b>Partenaires financiers</b>            | Office Ivoirien des Parcs et Réserves (32 167 €),<br>N'TABET (10 366 €), Bénéficiaires (5 793 €) |
| <b>Durée du projet</b>                   | 18 mois  |
| <b>Signature de la convention</b>        | 11 septembre 2014  |

### Contexte

Le Parc National de la Comoé (11 943 km<sup>2</sup>), situé à 500 km au Nord d'Abidjan, constitue une des zones protégées les plus vastes d'Afrique de l'Ouest. Ce Parc National, qui abrite notamment des éléphants (*Loxodonta africana*, VU) et des chimpanzés (*Pan troglodytes*, EN), a été classé Réserve de la Biosphère par l'UNESCO mais aussi site du Patrimoine mondial en péril en raison des menaces qui pèsent sur lui. En effet, outre le braconnage d'espèces animales protégées, les feux de brousse déclenchés par les apiculteurs traditionnels provoquent la dégradation de 10 000 ha chaque année.

### Objectifs

L'objectif principal du projet, porté par l'ONG N'TABET, est de préserver cette Réserve de Biosphère par la promotion de pratiques apicoles plus respectueuses de l'environnement.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les 200 apiculteurs rassemblés en 20 groupements.

### Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

- 200 apiculteurs sont formés aux techniques de l'apiculture moderne ;
- 300 ruches modernes sont installées et produisent environ 30 kg de miel (3 € le kg) et 2 kg de cire (1,14 € le kg) par ruche par an (production optimale atteinte en deux récoltes annuelles), permettant de générer environ 28 800 €/an pour l'ensemble des 20 groupements lorsque 100% des ruches sont colonisées par les abeilles ;
- la filière apicole est dynamisée par la construction et l'équipement d'une miellerie et par la mise en place d'un comité de gestion ;
- un protocole d'accord est établi avec des potentiels acheteurs pour l'écoulement des produits apicoles ;
- 50 ha dégradés en périphérie du Parc sont revégétalisés avec des espèces locales (*Parkia biglobosa*, *Pterocarpus erinaceus*, *Moringa oleifera*) ;
- l'implication des associations villageoises dans les choix de gestion du Parc National.



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



**Pour en savoir plus**

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

**Contact projet**

ONG N'TABET

[ongntabetapicole@yahoo.fr](mailto:ongntabetapicole@yahoo.fr)